

4 jeunes de l'océan Indien récompensés pour leurs vidéos Concours « Quand la nature se fâche, que faire ? »

Ébène, Maurice, le 28 novembre 2025 - Engagée pour la résilience face aux aléas naturels, la jeunesse de l'océan Indien est à l'honneur. Quatre mois après le lancement du concours vidéo « Quand la nature se fâche, que faire ? », la Commission de l'océan Indien (COI) dévoile les résultats de cette initiative menée dans le cadre de son projet RDRM (Renforcement de la résilience et gestion des réponses aux catastrophes dans l'océan Indien), soutenu par l'Union européenne (UE).

Ce concours visait spécifiquement à mobiliser la jeunesse de 18 à 26 ans de la région pour qu'elle produise des contenus vidéo originaux promouvant les meilleures pratiques de prévention et de préparation face aux aléas naturels (cyclones, pluies intenses, houle etc.).

Le jury a procédé à l'évaluation des dix-sept vidéos soumises selon la pertinence du message, la créativité et la qualité de réalisation. Le jury a désigné les trois premiers lauréats et a établi une sélection finale de cinq vidéos qui ont été soumises au vote du public en ligne.

À la suite de ce processus d'évaluation et de vote, la COI a le plaisir de dévoiler les quatre lauréats :

- 1^{er} prix : **Tahina Andreotti Ramarolahy, de Madagascar**, pour sa vidéo intitulée « Préparés et solidaires, nous restons en sécurité »
- 2^{ème} prix : **Fahad Abdallah, des Comores**, pour « La nature souffre »
- 3^{ème} prix : **Primo Neyra Befotsy, de Madagascar**, pour « La vie vaut plus que les murs »
- Le Prix du public a été remporté par **Emeline Arzac, de La Réunion**, pour sa vidéo « Agis, protège et partage »

Ces vidéos sont d'ores et déjà disponibles sur la chaîne YouTube de la COI (<https://bit.ly/laureats-rdrm>). Elles seront diffusées afin de contribuer au renforcement de la culture du risque dans la région.

Un enjeu qui nous concerne tous

La diversité géographique des lauréats illustre le caractère partagé des risques liés aux aléas naturels dans l'océan Indien et la nécessité d'y répondre de manière solidaire et concertée.

« *Nous félicitons l'ensemble de ces jeunes pour leur implication. La diversité géographique des lauréats vient confirmer que les risques liés aux aléas naturels sont un enjeu qui nous concerne tous et qui nécessite une réponse solidaire et régionale. En donnant la parole aux 18-26 ans, le projet RDRM, soutenu par l'Union européenne, s'assure que les messages de prévention sont à la fois pertinents et portés par celles et ceux qui construiront l'avenir de notre région* », a déclaré Shafik Bafakih, président du jury et coordonnateur du projet RDRM

À propos du concours

Destiné aux jeunes de 18 à 26 ans, ce concours visait à encourager la création de contenus audiovisuels portant sur la réduction des risques de catastrophes et la préparation face aux aléas naturels.

Lancé le 22 juillet 2025, le concours a recueilli, jusqu'à la date limite du 24 septembre 2025, un total de dix-sept participations originaires de Maurice, des Comores, de Madagascar et de La Réunion. Ces vidéos étaient porteuses de messages forts, illustrant les gestes essentiels pour mieux se protéger. Le vote pour le Prix du Public s'est déroulé en ligne, via YouTube, du 10 au 16 novembre 2025.

À propos du projet RDRM

Porté par la COI et soutenu par l'UE, le projet RDRM vise à améliorer la préparation régionale face aux risques liés aux aléas naturels. Il s'appuie sur un ensemble d'actions concrètes : formations, exercices de simulation, élaboration de protocoles harmonisés, dotation en équipements, partage de connaissances et renforcement de la coordination régionale, avec l'appui de la PIROI et de l'UNDRR.